



1. À propos de cette trousse à outils

Objectifs et public

Le ministère des Aînés a créé cette trousse à outils pour aider les Néo-Écossais à comprendre et à prévenir les mauvais traitements envers les aînés. Elle contient donc un certain nombre d'outils qui vous permettront d'offrir aux aînés plus de sécurité et de respect.

La maltraitance des personnes âgées est un problème de société. Nous avons donc tous un rôle à jouer. Cette trousse peut vous aider à devenir le champion de la sécurité des aînés au sein de votre communauté, avec comme engagement l'amélioration de leur qualité de vie. Pour ce faire, il n'est pas utile que vous soyez expert en la matière : il vous suffit de vouloir apprendre et discuter de la question. Vous ne trouverez pas, dans la trousse à outils que nous vous proposons, une réponse pour chaque situation. En revanche, vous y trouverez des renseignements et des idées qui vous permettront de débattre du problème.

ENSEMBLE, NOUS POUVONS :

- aider les personnes âgées à connaître leurs droits et à assurer leur sécurité;
 - aider nos voisins, amis et familles à reconnaître les signes de la maltraitance et à offrir de l'aide, en toute sécurité et dans le respect.
-

Principes directeurs

Lorsqu'on parle de mauvais traitements envers les aînés, il est important de dire ce que nous voulons éliminer ainsi que de définir les objectifs que nous souhaitons atteindre.

La *Stratégie pour un vieillissement positif en Nouvelle-Écosse* propose huit principes directeurs liés au bien-être des personnes âgées. Bien que ces principes soient tous importants pour la prévention de la violence envers les aînés, les trois principes suivants sont primordiaux :

- **Respect** – Promouvoir le respect entre les générations et reconnaître la contribution des aînés à la société.
- **Sécurité** – Permettre aux aînés de vivre dans un milieu sécurisant et solidaire, sans dangers, peurs et exploitation.
- **Libre-choix** – Respecter le droit des personnes âgées à gérer leurs affaires et à participer le plus possible aux décisions concernant leur santé et leur sécurité.

La promotion du respect, de la sécurité et du libre-choix chez les personnes âgées est le but même de cette trousse à outils. Il est donc important de le garder à l'esprit pendant que vous vous informez sur le sujet et discutez de ce qu'il faut faire pour mettre fin à la violence envers les aînés.

Voici quelques termes

Aînés ou personnes âgées : ces termes se rapportent à une tranche d'âge précise, c'est-à-dire aux personnes âgées de 65 ans ou plus. Cet âge n'a rien de magique; il s'agit seulement d'une catégorie. Les principes directeurs de la trousse à outils, c'est-à-dire la sécurité, le respect et le libre-choix, concernent tous les adultes, quel que soit leur âge.

Les termes **aînés**, **adultes plus âgés** et **personnes âgées** signifient la même chose. Il s'agit donc d'une simple question de préférence. Utilisez le ou les termes auxquels vous êtes habitué et que vous considérez comme étant les plus respectueux.

Les termes **mauvais traitements** ou **maltraitance** renvoient à des situations diverses caractérisées par un abus de pouvoir et de confiance, par exemple au plan physique, psychologique, financier ou sexuel; il s'agit également de toute violation des droits et des libertés d'une personne, et notamment de la négligence. Aucune distinction n'est faite entre des mauvais traitements « mineurs » et des mauvais traitements « majeurs », car tout mauvais traitement fait du mal.

Étant donné que le terme **abuseur** est lourd de sens, son emploi est risqué; nous ne l'avons donc utilisé que rarement. Pour nommer ce type de personnes, vous avons privilégié des expressions comme « *personnes abusives* » ou « *personnes qui maltraitent* ». Il est important que les gens soient tenus responsables de leurs actes; mais il est également important de se rappeler qu'une personne ne peut se résumer à un acte. Les personnes qui sont abusives ont besoin d'aide.

Que contient la trousse à outils?

Cette trousse a été conçue pour être facile à utiliser et s'adapter à différentes situations. Elle vous aidera à comprendre ce qu'est la violence à l'égard des aînés, à en parler, ou encore à organiser des séances d'information à l'intention des habitants de votre communauté.

Voici ce que vous y trouverez :

- des conseils pour organiser des activités (section 2);
- des notes et des diapositives pour créer une présentation intéressante sur la maltraitance des personnes âgées (section 3);
- des études de cas pour discuter (section 4);
- des informations supplémentaires pour en savoir plus sur le sujet (sections 5 à 7);
- la brochure intitulée *Comprendre la violence contre les aînés : Faits, conseils, services d'aide*.

La trousse à outils contient les originaux de tous les documents. L'intégralité de son contenu se trouve également sur le site novascotia.ca/seniors/stopabuse-fr. Veuillez visiter ce site pour obtenir les documents les plus récents et vous informer sur les lois qui ont été modifiées, les politiques, les programmes et plus encore.

Remarque :

Les informations que contient la trousse à outils sont de nature générale. Elles ne visent pas à remplacer les conseils juridiques d'un professionnel, le counseling ou tout autre type d'aide. N'oubliez pas que la maltraitance des aînés est un sujet très complexe. Ce qui est utile dans une situation peut se révéler risqué dans une autre. En cas de doute, consultez un professionnel.



Personnes

Aînés
Adolescents
Adultes

Prestataires de services

Soins de santé
Communautés de retraités
Foyers de soins

Qui peut être
champion
communautaire?

Éducateurs

Postsecondaire
Communauté
Éducation des adultes

Groupes à vocation communautaire

Clubs sociaux
Associations professionnelles
Légions
Groupes confessionnels
Associations de jeunes
Groupes scolaires

